

UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS



AFRICA-BB-MAPS

RAPPORT DE L'EVENEMENT NATIONAL SUR LES SYSTEMES NATIONAUX DE CARTOGRAPHIE A LARGE BANDE AU BURUNDI



Bujumbura - Burundi, Hôtel Best Outlook, Octobre 2025

I.CONTEXTE ET OBJECTIFS

1. Dans le cadre de l'accompagnement technique de l'Union Internationale des Télécommunications au Gouvernement du Burundi, l'événement national Africa-BB-Maps sur les systèmes nationaux de cartographie à large bande au Burundi s'est tenu du 28 au 30 octobre 2025 à Bujumbura, au Burundi. Il a marqué le lancement du projet au niveau national.
2. Cet événement national a réuni un large éventail de parties prenantes de l'écosystème numérique burundais :
 - Secteur public : Représentants des différents ministères, Cadres de l'État
 - Régulation : Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications(ARCT)
 - Secteur privé :
 - o Fournisseurs d'Accès Internet (FAI)
 - o Opérateurs de télécommunications
 - o Services financiers numériques(SFN)
 - o Incubateurs de l'écosystème numérique
 - o Milieu académique : Représentants des universités
3. Avec pour objectif principal de doter le pays d'un outil stratégique de planification et de régulation des infrastructures de large bande, cet événement a été co-organisé par le Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT ainsi que l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT).
4. Les principaux objectifs de l'événement étaient de partager les meilleures pratiques africaines et européennes en matière de cartographie du haut débit, d'évaluer l'état actuel des efforts de cartographie au Burundi, de présenter la gamme d'outils et de services de l'UIT et de faciliter des séances de co-création afin de définir les besoins pour les discussions et les déploiements futurs au niveau national.

II. CEREMONIES D'OUVERTURE

5. Les discours d'ouverture ont souligné l'importance du projet dans la transformation numérique du Burundi :

- ⇒ Le Directeur Général de l'ARCT, Dr Samuel MUHIZI, a insisté sur l'utilité du système de cartographie pour une planification précise, l'identification des zones mal desservies et l'attraction des investissements et pour renforcer la régulation du secteur.
- ⇒ Pierre Yves RENAUD, représentant de la Délégation de l'Union européenne, a rappelé son soutien financier de 15 M€ dans le cadre de sa stratégie « Global Gateway », visant à réduire la fracture numérique dans 11 pays africains. Il s'agit d'améliorer la connectivité, d'identifier les lacunes et de guider les politiques et investissements par des données fiables, tout en favorisant un transfert d'expertise durable entre l'Europe et l'Afrique, a-t-il dit. Il a fait savoir que ce partenariat s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation numérique inclusive, visant à offrir des opportunités durables et un accès équitable aux ressources numériques pour tous.



Dr Samuel MUHIZI, DG de l'ARCT



Pierre Yves RENAUD, Délégation de l'Union européenne

- ⇒ Le Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications à l'UIT, Dr Cosmas Zavazava, a présenté la cartographie comme un outil de transformation, au-delà de l'aspect technique, capable de libérer le potentiel numérique et de lutter contre les disparités.

⇒ Dans son discours de circonstance, le Ministre des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique a officiellement lancé ce projet des Systèmes Nationaux de Cartographie à large bande, le présentant comme un pilier de la vision « Burundi Émergent 2040, et pays développé en 2060 » et du Plan National de Développement (PND). Face au diagnostic initial de maturité établi par l'UIT, SEM, le Ministre a souligné que ce système est la réponse stratégique pour relever les défis, notamment la cartographie physique et la résilience des réseaux. Il en a exposé les bénéfices concrets : un outil de transparence pour piloter les investissements, un accélérateur pour la connectivité rurale et un levier pour l'attractivité économique.



Dr Cosmas Zavazava, Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications à l'UIT.



Dr. Alain NDIKUMANA, Ministre des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique

III. LE ROLE DE LA CARTOGRAPHIE DU HAUT DEBIT DANS LES PLANS NATIONAUX DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

6. Cette première session a été animée par M. Ali Drissa Badiel (UIT), Représentant de l'UIT pour l'Afrique de l'Ouest, a introduit ce thème central de la cartographie du haut débit. Il a précisé que le rôle de la cartographie du haut débit dans les plans nationaux de développement numérique visait à définir une référence commune pour les discussions à venir, en mettant l'accent sur le rôle de la cartographie dans le soutien à la connectivité et à la planification des infrastructures numériques.



M. Ali Drissa Badiel, Représentant de l'UIT pour l'Afrique de l'Ouest

IV. PANELS THÉMATIQUES : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

4.1. Panel 1a : Contexte et état des lieux

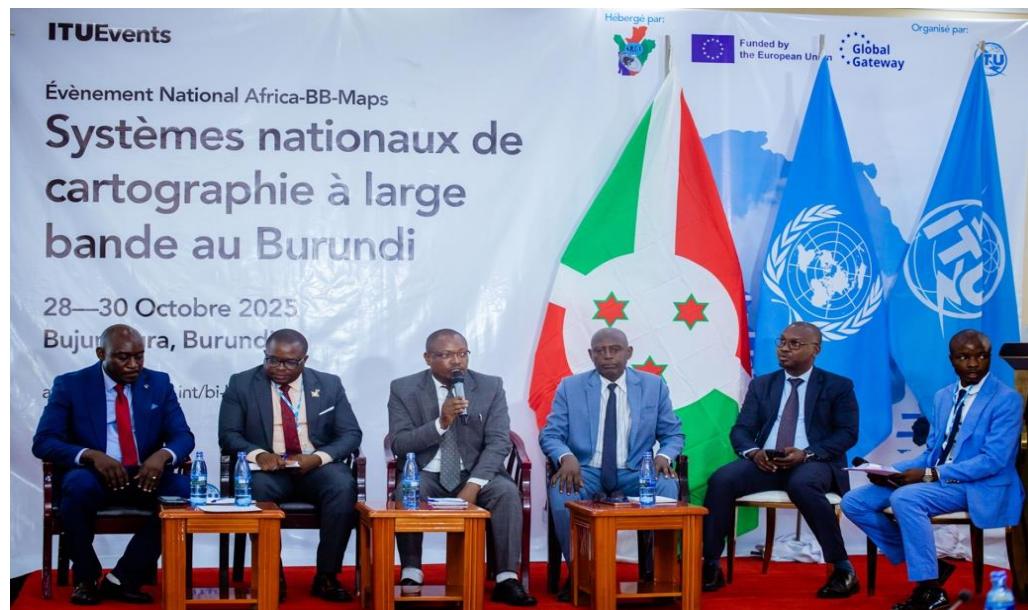
Titre	Contexte et état des lieux – Intervention de l'ARCT BURUNDI
Objectifs	Présenter le cadre réglementaire, le paysage cartographique national du haut débit, rôle, responsabilités, contribution et attentes des parties prenantes
Intervenant	Dr Samuel MUHIZI, Directeur Général de l'ARCT

7. Dans sa présentation, le Directeur Général de l'ARCT, Dr Samuel MUHIZI, a parlé du cadre réglementaire burundais qui est solide car il comprend la loi sur les communications électroniques et postales ainsi que la stratégie large bande 2025.

8. L'infrastructure de télécommunications comprend actuellement quatre opérateurs mobiles et huit fournisseurs d'accès internet (FAI). Ce réseau s'articule autour de déploiements de connectivité fibrée et satellitaire, lesquels sont en cours d'expansion pour améliorer la couverture territoriale, a-t-il précisé.
9. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans le domaine de la cartographie numérique. Le déploiement de systèmes de cartographie innovants, notamment les technologies (DQoS, Africa-BB-Maps), collecte de données, outils analytiques.
10. L'infrastructure fait face à plusieurs défis structurels. Les sources de données présentent une homogénéité insuffisante en raison de formats hétérogènes et de capacités techniques limitées. Ces contraintes entravent la normalisation des processus et réduisent l'efficacité opérationnelle globale.
11. Les ambitions fixées pour l'horizon 2025 portent sur la publication complète des cartes de couverture territoriale. Un accent particulier sera mis sur le renforcement de la transparence dans la collecte et validation des données et l'accélération des mécanismes collaboratifs entre les différents acteurs du secteur, a-t-il conclu.

4.2 Panel 1b : Intervention du secteur public

Titre	Contexte et état actuel – Intervention du secteur gouvernemental et public
Objectifs	Les parties prenantes se présentent, expliquent ce qu'ils font, quelle est leur relation avec l'ARCT et comment ils peuvent contribuer aux travaux de cartographie du haut débit mise en place.
Intervenant clés	<p>Modérateur : M.Salvator NSHIMIRIMANA, Directeur des Infrastructures TIC ;</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Bienvenue IRAKOZE, Secrétaire Exécutif du SETIC et Coordonnateur du PAFEN ii. Clovis NUGAME, Directeur Technique de l'ONATEL iii. Protais NTUMIGOMBA, chargé du suivi -évaluation et contrôle qualité au Bureau de Centralisation Géomatique (BCG) iv. Elias AHIBONEYE, Directeur du Fond de Service Universel v. Fidele IRANYIBUTSE, Chef de service Etudes et Statistiques des prix à l'INSBU



12. Les panélistes ont souligné plusieurs initiatives clés dans le domaine de la modernisation administrative et de la gestion des données géospatiales.
13. Le PAFEN a été présenté comme un projet qui aura à utiliser la cartographie, ce qui permettra à la modernisation de l'administration publique en temps réel. Cette initiative vise à améliorer l'efficacité des services publics à travers une meilleure exploitation des données spatiales.
14. Le Fonds de Service Universel constitue un partenaire clé pour réduire la fracture numérique, avec un potentiel d'optimisation considérable via Africa-BB-Maps. Cette collaboration va ouvrir des perspectives intéressantes pour l'extension de la couverture numérique sur le continent.
15. Enfin, le BCG a été identifié comme un organe de centralisation et de normalisation des données géospatiales, une étape essentielle pour garantir une cartographie fiable et cohérente. Les panélistes ont convergé sur le fait que la standardisation des données constitue un prérequis fondamental pour toute exploitation efficace de l'information géographique dans le cadre de la gouvernance territoriale.

4.3 Panel 1c : Intervention du secteur privé

Titre	Contexte et état des lieux – Intervention du secteur privé
Objectifs	Les parties prenantes se présentent, expliquent ce qu'ils font, quelle est leur relation avec l'ARCT et comment ils peuvent contribuer aux travaux de cartographie du haut débit mise en place.
Intervenant clés	<p>Modérateur : M. Dana Jon Kamason, Chef de projet, Africa-BB-Maps, UIT</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Innocent NSEKERABANYNKA, Directeur des opérations/BBS ii. Romeo Badogombwa, Chef des opérations/ MediaBox iii. Fernand MATENDO, CSTIC

16. Les panélistes représentant les opérateurs BBS, MediaBox et la Chambre sectorielle pour les TIC ont partagé leurs expériences opérationnelles ainsi que les défis rencontrés sur le terrain. Parmi les obstacles identifiés figurent la résistance au changement, le vandalisme des infrastructures, les enjeux liés à la confidentialité des données et les questions d'attente des différentes parties prenantes.
17. Les intervenants ont lancé un appel en faveur d'un cadre de collaboration clair et de régulations adaptées pour stimuler les investissements dans le secteur. Cette demande souligne la nécessité d'un environnement réglementaire stable et prévisible pour favoriser le développement des infrastructures numériques.
18. Le représentant de MediaBox a particulièrement souligné l'importance des données GPS pour le dépannage et la transparence opérationnelle. L'utilisation de ces données géospatiales permet d'améliorer la qualité de service et d'assurer une meilleure traçabilité des interventions techniques.

4.4 Panel 2 : Présentation du Projet Africa-BB-Maps

19. Les experts de l'UIT ont présenté leur vision stratégique pour le développement d'un système de référence robuste et durable pour les données géospatiales.
20. M. Dana Jon Kamason de l'UIT, Chef du Projet Africa-BB-Maps a articulé sa présentation autour de trois axes majeurs. L'objectif principal consiste à créer un système unique de référence pour les données à haut débit, fiable et accessible à tous les acteurs. Il a identifié trois piliers essentiels : le renforcement du cadre politique, technique et des capacités institutionnelles ; la volonté de pérenniser le système au-delà de l'intervention directe de l'UIT afin d'assurer sa viabilité à long terme ; et l'appropriation nationale du dispositif.
21. Quant à M. Elind Sulmina, également de l'UIT, il a mis l'accent sur l'ambition d'une cartographie de qualité premium, adaptée aux réalités et spécificités nationales de chaque pays. Il a lancé un appel à un travail collaboratif et endogène impliquant l'ensemble des parties prenantes pour garantir la durabilité du système. Cette approche participative vise à assurer l'appropriation locale et la pérennité des solutions déployées.

V. MEILLEURES PRATIQUES ET ÉTUDE DU MODÈLE POLONAIS

22. Présenté par M. Elind Sulmina, le cas de la Pologne illustre une approche structurée et légale pour cartographier et gérer les infrastructures haut débit. Grâce à l'adoption de la « Mega-Act » en 2010, le pays a mis en place un cadre obligeant les opérateurs et autres entités à déclarer régulièrement leurs données d'infrastructures de télécommunication via un Point d'Information Unique (SIP).
23. L'Expert a informé les participants que ces données, collectées semestriellement et annuellement, couvrent un large éventail d'éléments – des câbles à fibre optique aux infrastructures passives – et permettent une vision nationale détaillée et actualisée du réseau. Ce système est soutenu par un mécanisme de sanctions financières pour assurer la conformité et l'exactitude des informations fournies.

24. Cette cartographie centralisée apporte une valeur ajoutée significative : elle optimise la planification des réseaux, évite les doublons d'infrastructures (notamment en zones rurales), permet une meilleure allocation des aides publiques et identifie les zones d'ombre ou d'intérêt pour les investisseurs. Elle soutient également la régulation, la concurrence et la sécurité nationale.
25. Cependant, le modèle polonais fait face à des défis, principalement liés à la qualité des données (données manquantes ou erronées), à la complexité des formats de fichiers et à la nécessité pour les opérateurs de maîtriser de nouveaux outils comme les graphiques vectoriels pour un reporting complet et interopérable, a-t-il précisé.
26. Après cette étude de cas, il y a eu des échanges au cours desquels M. Elind Sulmina a précisé que le rôle de l'UIT est de faciliter et d'accompagner la mise en œuvre dans le déploiement du single point combien stratégique en Pologne.
27. Concernant le partage d'infrastructures, celui-ci ne relève pas uniquement du domaine des TIC, il nécessite une action au niveau des politiques et des réglementations. L'ambition est de mener un travail à l'échelle nationale et uniforme. L'UIT a pour mission de formuler des recommandations et de définir des standards, sans imposer de mesures contraignantes, a-t-il conclu.

VI. PANEL SUR LE FOCUS TECHNIQUE : ARCHITECTURE, STANDARDS, OUTILS ET DONNÉES

6.1 Cartographie nationale des parties prenantes : rôles et responsabilités

28. M. Dana Jon Kamason a, dans un premier temps, dressé un panorama complet des choix et des enjeux liés aux logiciels géospatiaux dans le cadre du projet Africa-BB-Maps de l'UIT pour le Burundi. Il a présenté les piliers architecturaux fondamentaux que sont la fiabilité, la performance, la sécurité, l'intégration et l'automatisation, ainsi que les différents modèles de déploiement (IaaS, PaaS, SaaS) illustrés par la suite ArcGIS. Le document explore également les solutions open-source, via la fondation OSGeo, et l'importance cruciale des données ouvertes, en citant des ressources globales (OpenStreetMap, Copernicus) et africaines (Digital Earth Africa, Africa GeoPortal).

29. Dans un second temps, le Chef de Projet Africa-BB-Maps a annoncé la nécessité d'une analyse politique approfondie à venir, qui s'inscrit dans le cadre des actions du projet. Cette analyse suivra une structure définie et s'appuiera sur une checklist, indiquant une approche méthodique pour orienter les futures recommandations politiques en matière d'infrastructure et de gouvernance des données géospatiales au Burundi, a-t-il renchéri. Ainsi, le document lie étroitement les aspects technologiques – le « comment » avec les logiciels et l'architecture – aux considérations stratégiques et réglementaires – le « pourquoi » et le « dans quel cadre » – pour un déploiement réussi.

6.2 Présentation sur les normes nationales, le QoS et l'application de la loi

30. Dans sa présentation, Madame Eliane RIBUKA a informé les participants que l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) déploie un dispositif complet pour superviser la qualité des services de télécommunication, s'appuyant sur des outils technologiques tels que le système RPM de collecte de données et l'application mobile DQoS, ainsi que sur un cadre réglementaire incluant la Loi N°1/22 portant code des communications électroniques et postales et plusieurs décrets.

31. Bien que confrontée à des défis comme les coupures de courant perturbant la collecte de données ou l'absence de lignes directrices harmonisées, cette initiative ouvre d'importantes opportunités pour améliorer l'expérience utilisateur (QoE), optimiser les performances des réseaux et soutenir la transformation numérique du pays, renforçant ainsi à la fois les droits des consommateurs et la conformité des opérateurs, a précisé Madame Eliane RIBUKA.

32. Après toutes ces présentations, il y a eu des échanges au cours desquels les Experts ont répondu aux préoccupations des participants. Beaucoup d'intervenants sont aussi revenus sur le modèle à choisir et le Chef de Projet Africa-BB-Maps a clairement démontré que l'UIT ne manifeste aucune influence dans le choix des solutions pour les pays mais que sa principale préoccupation et de les accompagner dans la mise en place d'un cadre capable de déterminer la qualité des données ainsi que l'adoption des meilleurs outils pour en assurer la précision.

VII. TRAVAUX EN GROUPE

33. Les travaux en groupe ont mené des réflexions sur trois thématiques respectivement sur l'architecture des systèmes et modèles de déploiement, le Cadre de gouvernance des données ainsi que le Cadre des Politiques réglementaires.

34. Les rapporteurs désignés par chaque groupe ont procédé à la restitution des résultats de la réflexion collective.

7.1. Groupe 1 : Architecture des systèmes et modèles de déploiement

35. Les membres du Groupe 1 ont recommandé une solution technologique hybride, combinant des éléments propriétaires et open source, pour le déploiement du système national de cartographie à large bande. Le déploiement s'appuiera sur une infrastructure cloud (IaaS/PaaS) louée pour une période initiale de deux ans, afin de pallier les contraintes énergétiques locales et de faciliter une mise en œuvre rapide. La sécurité sera partagée entre le fournisseur cloud, la SETIC (sécurité réseau et physique) et l'ARCT (sécurité logicielle).

36. Ils ont suggéré que le système devra être performant, évolutif, interopérable et fiable, avec un déploiement progressif, un plan de formation et un site de sauvegarde externe pour assurer sa pérennité.

7.2 Groupe 2 : Cadre de gouvernance des données

37. Les membres du Groupe 2 ont proposé la création d'un cadre national de gouvernance, de standardisation et d'assurance qualité des données de télécommunication pour soutenir les systèmes de cartographie à large bande. Il vise à garantir la fiabilité, la cohérence et la comparabilité des données stratégiques fournies par les opérateurs et les acteurs publics.

38. D'après les membres de ce groupe le cadre s'articulera autour de six piliers : une gouvernance institutionnelle pilotée par le régulateur, la standardisation des formats et des processus, un système d'assurance qualité avec validation et certification des données, un dispositif juridique contraignant, un processus opérationnel clair, et des mécanismes de durabilité et renforcement des capacités. L'objectif final est d'assurer la souveraineté numérique et la crédibilité

des informations utilisées pour la planification et le pilotage des politiques numériques nationales.

7.3 Groupe 3 : Cadre des Politiques réglementaires

39. Le groupe 3, consacré à la politique et à la réglementation, a relevé l'absence de barrières internes mais identifie plusieurs défis. Le cadre réglementaire actuel est inadapté, nécessitant son adaptation pour préciser les directives sur la collecte et le partage des données. La propriété des données revient aux fournisseurs, et la confidentialité doit être gérée selon leur classification.
40. Les membres de ce groupe ont relevé des limitations institutionnelles qui existent, comme le manque de collaboration entre certaines entités publiques et des contraintes infrastructurelles et humaines, appelant à la mise en place d'un cadre de collaboration, au renforcement des capacités et à un comité de suivi. Enfin, l'harmonisation nationale étant un objectif à atteindre via la réglementation, ils ont suggéré que l'alignement sur les normes internationales soit préconisé pour une éventuelle harmonisation régionale future.

VIII. PANEL SUR LA COORDINATION DES PARTIES PRENANTES ET ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

8.1 Coordination intersectorielle

41. Cette session sous la modération de M. Dana Jon Kamason a marqué un tournant décisif entre la phase de réflexion stratégique et celle de l'action opérationnelle. Cette séance réunissait le Directeur Général de l'ARCT et le Directeur de la Digitalisation au Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique, dans une optique d'ancrage institutionnel des systèmes nationaux à large bande au Burundi et de mobilisation collective des acteurs autour d'un plan d'action commun, concerté et financé.

42. Les débats ont été structurés autour de trois objectifs principaux : La première priorité a porté sur la coordination des parties prenantes en vue d'une meilleure intégration de la planification du haut débit dans les priorités nationales. Cette coordination vise à assurer une cohérence globale des interventions et une harmonisation des efforts sectoriels. La deuxième orientation a consisté à finaliser la cartographie des rôles et responsabilités des acteurs clés des systèmes nationaux à

large bande au Burundi. Cette clarification institutionnelle constitue un préalable essentiel à la mobilisation efficace des ressources et à la mise en œuvre coordonnée des initiatives.

43. La troisième composante a porté sur l'élaboration d'une feuille de route nationale avec un calendrier, un programme de renforcement des capacités et l'identification des prochaines étapes. Ce document de référence servira de base à la concrétisation des engagements et au pilotage du déploiement du haut débit à l'échelle nationale.

8.2 Cartographie des parties prenantes

44. Le Burundi s'appuie sur un cadre légal et réglementaire structuré, incluant une Stratégie Large Bande 2025 et un Fonds de Service Universel. L'ARCT, en collaboration avec la SETIC, est l'entité clé chargée de la régulation et de la promotion du secteur. Cependant, le déploiement de la connectivité large bande se heurte à plusieurs défis majeurs, notamment la faible diffusion des données cartographiques, une couverture énergétique insuffisante et un besoin de renforcement des capacités en matière de collecte et d'analyse des données.

45. La disponibilité de données statistiques fiables est présentée comme un pilier essentiel pour un secteur TIC dynamique et compétitif. Pour atteindre cet objectif, des recommandations ont été émises, préconisant la mise en place d'une plateforme de collaboration entre les acteurs, la création d'un portail national de partage de données, et le renforcement du cadre légal pour la protection des données et le partage d'infrastructures.

IX. CLARIFICATION DES ROLES ET RESPONSABILITES

46. Cette session a été animée par M.Kamason et l'objectif principal de cette initiative consistait à assurer la pérennité du système de cartographie en définissant clairement les responsabilités de chaque acteur impliqué. Cette clarification a constitué un élément essentiel pour garantir un fonctionnement optimal et une coordination efficace entre les différentes parties prenantes. La mise en œuvre de cette classification des rôles s'appuie sur trois enjeux majeurs :

⇒ L'ARCT doit être formellement reconnu comme l'entité responsable de la direction et de la coordination de l'ensemble des opérations relatives au système de cartographie.

Cette reconnaissance établit clairement ses prérogatives et lui confère l'autorité nécessaire pour assurer la cohérence des interventions.

- ⇒ Les institutions en charge de la collecte de données et le secteur public devraient s'engager formellement dans le processus d'amélioration continue. Cet engagement clarifie les obligations respectives des opérateurs et des institutions publiques en matière de fourniture de données, assurant une contribution transparente et coordonnée.
- ⇒ La consolidation de la structure institutionnelle de l'ARCT nécessite un renforcement substantiel de son mandat et une allocation budgétaire adéquate. Cette mesure vise à pourvoir aux frais de maintenance et d'exploitation du système à long terme, garantissant la pérennité de l'initiative.

X. LA FEUILLE DE ROUTE

47. Il a été souligné que l'objectif principal de cette démarche était de passer d'une réflexion stratégique à une mise en œuvre concrète, en assurant une transition structurée et formalisée des intentions vers des actions opérationnelles.

48. Au cours de cette session, M.Kamason a démontré que la concrétisation de cette feuille de route nationale reposait sur trois enjeux majeurs :

- ⇒ Le calendrier de mise en œuvre : La nécessité d'établir un calendrier précis et réaliste a été mise en avant, avec des jalons clairs pour chaque phase du projet, afin d'en assurer le suivi et l'évaluation.
- ⇒ Le programme de formation pour renforcer les capacités locales : Un dispositif de formation structuré à commencer par les formations gratuites sur le site de l'UIT a été proposé pour développer les compétences des acteurs locaux et garantir une appropriation du système à tous les niveaux.
- ⇒ La Clarification des responsabilités et des ressources : Une articulation claire des étapes, des responsabilités et des ressources nécessaires a été jugée essentielle pour assurer une progression cohérente du projet.

XI. SYNTHÈSE DE L'EVENEMENT

49. Ces trois journées de travail ont mis en évidence plusieurs constats majeurs issus des échanges entre les différents acteurs. Une volonté politique forte s'est manifestée à travers la présentation du projet qui s'inscrit pleinement dans une vision nationale de transformation numérique. Cette orientation stratégique témoigne de l'engagement des autorités en faveur de la modernisation des infrastructures et des services numériques.
50. Un écosystème multipartite engagé a été observé, réunissant le régulateur, le gouvernement, le secteur privé et les partenaires internationaux autour d'objectifs communs. Cette convergence d'acteurs aux profils variés constitue un atout majeur pour la mise en œuvre effective du projet et témoigne d'une approche inclusive.
51. Des défis techniques et opérationnels ont néanmoins été identifiés, notamment l'hétérogénéité des données disponibles, la résistance au changement au sein des organisations, ainsi que le besoin pressant de renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Ces obstacles nécessiteront une attention particulière dans la phase de déploiement.
52. Des opportunités majeures se profilent à travers ce projet, incluant une meilleure planification des investissements dans les infrastructures numériques, une inclusion numérique renforcée des populations, une transparence accrue dans la gestion des projets, ainsi qu'une attractivité économique améliorée pour le pays.

XII. RECOMMANDATIONS

53. Les discussions de l'événement ont débouché sur des recommandations clés:

- ⇒ Le Cadre de coordination opérationnelle : La création d'un cadre de coordination regroupant l'ARCT, les opérateurs et les gouvernements pour favoriser une collaboration harmonieuse.
- ⇒ La feuille de route nationale formalisée : L'élaboration d'une feuille de route intégrant un volet formation et un calendrier détaillé, servant de document de référence pour le pilotage de l'initiative.

⇒ Le renforcement du rôle de l'ARCT : Le renforcement du rôle de l'ARCT en tant que pilote du système national de cartographie du haut débit, consolidant son positionnement dans l'écosystème.

XIII. CONCLUSION

54. Il a été conclu que cette transition stratégique nécessitait une implication coordonnée de tous les acteurs, autour d'objectifs clairement définis et de ressources adéquatement allouées.

Fait à Bujumbura, le 25 novembre 2025

LE RAPPORTEUR



Olivier KADODWA

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS